



Attention : eau potentiellement contaminée

Zones touchées : Villars-sur-Glâne, Gibloux, Corminboeuf, Belfaux, Matran, Hauterive FR, Avry, Cottens, Neyruz, La Brillaz, Prez



L'eau doit être brièvement portée à ébullition (gros bouillons).

L'ébullition de l'eau garantit la destruction des éventuels germes pathogènes.

Il est nécessaire de faire bouillir l'eau pour les usages suivants, en particulier :

- Boisson, préparation de boissons (p. ex. glaçons)
- Préparation de la nourriture
- Lavage des dents
- Raisons médicales (nettoyage des plaies, rinçage du nez, etc.)
- Vaisselle à la main
- Préparation de thé ou de café avec des appareils ménagers
- Lavage des fruits, des légumes, de la salade ou d'autres aliments
- Boisson pour les animaux domestiques sensibles

Il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau pour les lave-vaisselle (choisir le programme très haute température, au moins 80°C), les nettoyages usuels, le rinçage des toilettes, pour la douche ou le lavage du linge en machine.

Recommandation sur le comportement à adopter :

Pour la boisson et l'alimentation des nourrissons, nous vous recommandons de consommer de l'eau en bouteille. Vous avez déjà consommé de l'eau contaminée ? Si vous constatez l'apparition de fortes fièvres, de diarrhées et/ou de vomissements dans les 48 heures, consultez un médecin.

Informations supplémentaires :

Le Conseil communal, en collaboration avec le Consortium des eaux du Graboz, met tout en œuvre pour revenir à une situation normale le plus rapidement possible. Cette situation pourrait cependant perdurer pendant plusieurs jours. La population sera régulièrement informée de l'évolution de la situation. La présente recommandation de faire bouillir l'eau avant de la consommer se base sur les recommandations de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires.

Pour toutes questions, notre hotline est à votre disposition : tél. 026 411 92 02 ou 026 411 92 03

Des communiqués sont régulièrement publiés sur le site hauterive.lememento.ch.

Nous nous excusons pour les désagréments que cette mesure peut vous causer et comptons sur votre compréhension.

Le Consortium du Graboz

Le Conseil communal